

Formation **Formation :**
vous êtes accompagné par un coach qui a suivi une formation ad hoc.
Son expérience professionnelle est confirmée.

Déontologie **Déontologie :**
le coach dispose d'une déontologie.
Il l'affiche et la respecte.

Diagnostic **Diagnostic :**
le coach est à même de poser un diagnostic sur le coaché et éventuellement sur l'entreprise commanditaire.
Le coach dispose de référents théoriques pour analyser les groupes, les entreprises
dans les cas où il coach des managers ou des dirigeants.

Développement **Développement personnel :**
le coach a fait un important travail de développement personnel afin de connaître ses zones d'ombre et ses ressources.
Il empêche que ses zones d'ombre viennent perturber le travail avec le coaché.

Superviseur **Superviseur :**
le coach a régulièrement recours à un superviseur pour traiter les difficultés personnelles
qui pourraient émerger lors du travail avec le coaché. Cette supervision accroît le professionnalisme du coach.

Culture générale **Culture générale :**
le coach dispose d'une culture générale du métier de coach et reste informé de son actualité. Il connaît le monde de
l'entreprise. Il s'informe au travers d'ouvrages spécialisés. Il reste ouvert à d'autres référents que les siens.
Il participe à des formations personnelles, à des congrès. Il garde des contacts avec des collègues.

Qualités **Qualités :**
le coach est crédible, sincère et accessible

